

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

fait le 29.01.2008

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

**Denomination commerciale:** ENDUIT SILICATE

Type de produit et emploi: Enduit decoratif de finition

**Fournisseur:**

OCEAN – Marius Aurenti zi athelia 2 – 410 ave du Serpolet – 13600 La Ciotat

Tel 0442716947 Fax 0442084163

**Telephone urgence 01 45 42 59 59 ORFILA**

### 2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses contenues aux termes de la directive 67/548/CEE et classification relative:  
Aucune

### 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

L'utilisation normale ne comporte aucun danger spécifique.

### 4. PREMIERS SECOURS

**En cas de contact avec la peau:**

Laver abondamment à l'eau et au savon.

**En cas de contact avec les yeux:**

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau courante en gardant les paupières ouvertes, pendant au moins 10 minutes.

**En cas d'ingestion:**

Faire vomir consulter immédiatement un médecin et lui montrer la fiche de sécurité

**En cas d'inhalation :**

Aérer la pièce.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Le produit ne présente pas de risque d'incendie.

Extincteurs interdits: Aucun en particulier.

Les fumées générées lors d'un incendie peuvent contenir les vapeurs des composés initiaux ou /et des produits toxiques ou irritants non identifiés. Eviter de respirer les fumées

Moyens de protection :

Utiliser des protections pour les voies respiratoires

### 6. MESURES . PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

**Précautions individuelles:**Aucune en particulier.

Porter des gants et des vêtements de protection

**Précautions au niveau de l'environnement:**

Contenir les fuites avec de la terre ou du sable.

Méthodes de nettoyage: si le produit est à l'état liquide, empêcher qu'il ne pénètre dans les égouts.

Ramasser le produit pour qu'il soit recyclé, si possible, ou éliminé. L'absorber éventuellement avec un matériau inerte. Après avoir collecté le produit, laver la zone et les matériaux contaminés avec de l'eau.

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

**Précautions pour la manipulation:**

Eviter le contact avec les yeux et la peau .

Matières incompatibles:

Aucune en particulier

Conditions de stockage :

Les boites doivent toujours bien . fermées. Stocker à une température supérieure à 5°C

Indication pour les locaux: Locaux correctement aérés.

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Précautions à prendre:

#### Protection respiratoire:

N'est pas nécessaire en cas d'utilisation normale.

#### Protection des mains:

N'est pas nécessaire en cas d'utilisation normale. Aucun type de gants n'est déconseillé.

N'est pas nécessaire en cas d'utilisation normale.

#### Protection des yeux:

N'est pas nécessaire en cas d'utilisation normale.

#### Protection de la peau:

Aucune précaution particulière ne doit être adoptée en cas d'utilisation normale.

Tous les équipements de protection individuelle (E.P.I) doivent être conformes aux normes CE qui les régissent (telles que EN 374 pour les gants et EN 166 pour les lunettes). Ils doivent être maintenus en bon état et stockés de manière adéquate.

La vie des E.P.I qui permettent de se protéger contre les agents chimiques dépend de différents facteurs (typologie d'emploi, facteurs climatiques, conditions de stockage ...) qui peuvent concourir à réduire leur durée de vie mentionnée dans les normes CE.

La consultation du fournisseur des E.P.I est toujours recommandée.

Il faut former l'opérateur à l'utilisation correcte des E.P.I.

TLV des substances contenues: Aucune

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**Aspect:** pâte

**Couleur:** diverses

**Odeur:** typique

pH(dispersion aqueuse,10%): 11

**Point d'ébullition:** 100 .C

**Point éclair:** == .C

**Auto-inflammabilité:** == .C

Limite d'inflammation l'air(% en vol.): ==

**Densité relative:** 1.7 g/cm. (23.C)

**Hydrosolubilité:** partiellement soluble

**Liposolubilité:** insoluble

**Densité des vapeurs** > 1

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

Conditions à éviter:

Stable dans des conditions normales.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Voies de pénétration:

**Ingestion:** Oui

**Inhalation:** Non

**Contact:** Non

Renseignements toxicologiques sur le produit:

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

Ci-dessous sont reportées les informations toxicologiques relatives aux principales substances présentes dans le produit.

Corrosivité/Pouvoir irritant:

**Peau:** Le contact peut causer une irritation.

**Oeil:** Le contact direct peut causer une irritation

Pouvoir sensibilisant: Des contacts fréquents et prolongés avec la pâte de ciment peuvent causer dermatite et eczéma.

Cancérogène: Aucun effet n'a été remarqué

Mutagénèse: Aucun effet n'a été remarqué

Teratogénèse: Aucun effet n'a été remarqué

Autres informations:

CONTIENT DU CIMENT.

Le ciment, en contact avec la sueur ou les yeux produit une réaction alcaline. Eviter tout contact avec les yeux et la peau.

## **12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

Biodégradabilité : il n'existe pas de donnée expérimentale, mais on pense que le produit est partiellement biodégradable Toxicité pour les organismes d'eau : pas de données expérimentales disponibles Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans l'environnement

## **13. CONSIDERATIONS RELATIVES . L'ELIMINATION**

Récupérer si possible. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

Dispositional de produit durci (EC code) : 08 01 12

Dispositional de produit non durci (EC code): 08 01 16

Le code européen des déchets qui est suggéré est basé sur la composition du produit. Selon le champ d'application spécifique il peut être nécessaire de lui attribuer un code différent.

## **14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

N. ONU: ==

RID/ADR: marchandise non dangereuse

Maritime (IMO/IMDG): marchandise non dangereuse

MAR/POL 73/78,pi.ce jointe III: Non

Aérien (ICAO/IATA): marchandise non dangereuse

## **15. INFORMATIONS R GLEMENTAIRES**

Directive CE/99/45 (Classification et étiquetage):

La préparation ne doit pas être considéré dangereuse selon la Directive CE/99/45.

## **16. AUTRES INFORMATIONS**

Principales sources bibliographiques:

NIOSH - Registry of toxic effects of chemical substances (1983)

ECDIN - Environmental Chemicals Data and Information Network - Joint Research Centre, Commission of the European Communities

Istituto Superiore di Sanit - Inventario Nazionale Sostanze Chimiche

I.N.R.S. - Fiche Toxicologique

ACGIH - Treshold Limit Values (2000)

SAX'S - Dangerous properties of industrial materials - Tenth Edition

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière.

L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.

Text of R phrases referred to under heading 2:

R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.